



20211018-1

Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20211018-20211018-1-DE
Date de télétransmission : 27/10/2021
Date de réception préfecture : 27/10/2021

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 18 Octobre 2021**

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées du 2 juillet 2021

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-7 et suivants, L. 2221-1 à L. 2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu la délibération 2012 SG 153 / DAC 506 du Conseil de Paris en date des 19 et 20 juin 2012 portant réorganisation de la gestion des musées de la Ville de Paris et création d'un établissement public des musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le procès-verbal du Conseil d'administration de Paris Musées du 2 juillet 2021 annexé à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice générale

Anne-Sophie de Gasquet